

caution à très-bas prix, et on ne s'imagine pas commettre en cela une action répréhensible, bien qu'on diminue ainsi les ressources des établissements de bienfaisance et celles des fabriques qui, en général, sont loin d'avoir même le revenu nécessaire pour subvenir à l'entretien des églises. Cette coalition, ces compromis, nous dirions même volontiers ces *filouteries*, font qu'une pièce de terre qui rapporterait 150 francs à un particulier, ne rapporte guère que 100 francs aux caisses des bureaux de bienfaisance ou aux fabriques des églises.

Les coupables oublient qu'il n'est pas plus permis de prendre le bien des pauvres que le bien des riches. On nous rapporte que dernièrement, dans une commune des environs du Cambésis, une coalition de ce genre a été organisée, et que, moyennant un *chapeau* de 1,400 francs, les amateurs qui auraient fait monter le prix de bail des terres mises en adjudication, ont été maillés. Par suite de discussions entre les parties, la commission des hospices aurait été initiée à la coupable manœuvre qui avait eu lieu, et elle aurait en sa possession le fameux *chapeau*, c'est-à-dire le billet de 1,400 fr. au moyen duquel les adjudicataires avaient acheté la renonciation des amateurs qui pouvaient leur faire concurrence.

Les courses de Valenciennes sont définitivement fixées au samedi 8 et dimanche 9 août. Si le temps favorise ces deux journées de fêtes, on peut assurer à l'avance que, depuis bien longtemps, la ville de Valenciennes n'aura vu, dans ses murs, un nombre aussi considérable d'étrangers. D'après les projets de la commission, la première journée sera consacrée aux courses au trot, à une course de haies et à une course au galop; la seconde sera exclusivement réservée aux courses plates et au steeple-chase.

L'hippodrome, qui présente les points de vue les plus pittoresques, comprend un espace de près de cent hectares. La piste sera de 2,100 mètres environ. Le sol, recouvert d'une pelouse de gazon, est d'une élasticité remarquable et donne tous les avantages recherchés des sportsmen. Il ne manquait plus, pour assurer un début hors ligne à notre Société, que des fonds suffisants à la création de prix exceptionnels. A part Chantilly et Paris, nul hippodrome n'est en mesure aujourd'hui de lutter contre celui de Valenciennes. Grâce au dévouement des membres de la commission et au patriotisme éclairé de la localité, près de quatre cents membres figurent sur les listes de la Société, c'est déjà une somme de 10,000 fr. à inscrire au budget.

Dans sa séance de samedi, le conseil municipal, après avoir entendu la lecture d'une lettre de M. le sous-préfet qui explique le but et les intentions de la Société des courses, a voté, sur la proposition de M. le maire, une somme de 3,000 fr. qui sera consacrée à un prix spécial portant le nom de : *Prix de la ville de Valenciennes*. Si l'on ajoute aux sommes précédentes 3,000 fr. offerts par la Compagnie d'Anzin et 1,000 fr. par celle de Douchy, on trouve dès maintenant, sans compter les autres ressources que nous ferons connaître plus tard, un chiffre total de 17,000 fr. qui surpasse celui de la plupart des hippodromes de France.

Ce résultat qui, en laissant de côté les avantages matériels que le pays doit en retirer, donnera à la ville de Valenciennes une renommée de plus. On ne peut que se féliciter d'un semblable résultat.

Le canal qui doit relier Caen à la mer touche à son terme. Dans quinze jours, tous les travaux seront achevés, et dans un mois au plus tard, le canal, commencé il y a une quinzaine d'années et pour lequel on a dépensé 10 millions, sera entièrement livré au commerce.

En présence d'accidents assez sérieux occasionnés depuis quelque temps par l'usage des moules, nous croyons, dit la *Science contre le Préjugé*, devoir porter la note suivante à la connaissance de nos lecteurs :

« Beaucoup de personnes se contentent de faire subir aux moules, avant de les faire cuire, un simple lavage dans l'eau douce; cette précaution est bonne, sans doute, mais elle est insuffisante pour prévenir les accidents qui se produisent au commencement de la saison; on doit, en outre, redoubler cette année de précautions, car la durée du froid prolongeant la reproduction des astéries dont le frai vénéneux est absorbé par les moules, les accidents pourront se renouveler pendant une assez longue période.

» Pour enlever aux moules leurs qualités malfaisantes, il est indispensable de les baigner pendant cinq ou six heures au moins dans l'eau douce, renouvelée à diverses reprises, alors elles se dégorcent et rejettent toutes les matières dont elles peuvent être souillées. Il est prudent, en outre, d'ajouter à leur assaisonnement un filet de vinaigre.

» En se conformant à ces prescriptions si simples, tous les amateurs de ce précieux coquillage pourront le consommer sans crainte.

» Il sera toujours débarrassé, en outre, de cette saveur vaseuse qu'il possède trop fréquemment et qui nuit aussi à ses qualités hygiéniques.

Dimanche soir, vers sept heures et demie, une scène scandaleuse a eu lieu dans la cathédrale de Cambrai. Un individu en état d'ivresse, après avoir, sans provocation aucune, insulté et frappé un promeneur sur l'Esplanade, poursuivi par les soldats du poste voisin, témoins de l'incident, ne trouva rien de mieux que de chercher à se dérober à leurs poursuites en se dérobant dans la cathédrale. Traqué dans le lieu saint par le chef du poste et les bedaux de l'église, cet individu, au grand scandale des fidèles qui assistaient aux exercices religieux du soir, parvint encore à se soustraire à leurs poursuites. Ce ne fut que dans la soirée qu'il put être arrêté dans une maison de la rue du Fond-Saint-Georges, et de là être conduit au violon.

LE MOIS.

Calendrier historique de Roubaix.

2 mai 1127. — Le comte de Flandre, Charles de Danemarck, dit Le Bon, est assassiné dans l'église de Saint-Donat, à Bruges.

Nos seigneurs, Bernard et Hugues de Roubaix, donnent en cette circonstance un éclatant témoignage de leur attachement au prince, en livrant à la justice leur neveu Burchard Vanderstraten, meurtrier du comte, qui était venu chercher un asile dans leur château, à Roubaix.

Le 4 mai 1830. — A dix heures du matin, à l'occasion de l'installation des Frères de la doctrine chrétienne, le Maire de la ville de Roubaix, ses deux adjoints, les conseillers municipaux et le Juge-de-Paix du canton, après s'être réunis à l'hôtel de la mairie, se sont rendus à l'église, à

l'effet d'y assister à une messe solennelle, célébrée pour cette cérémonie.

Après la messe, les autorités se sont transportées à l'établissement des Frères. Plusieurs discours ont été adressés aux Frères, qui y ont répondu de la manière la plus convenable.

M. le vicomte Alban de Villeneuve, Préfet du Nord, a daigné condescendre au vœu des autorités de la ville, en assistant de sa personne à la cérémonie, ajoutant ainsi beaucoup à la solennité de ce jour.

5 mai 1169. — Galter, évêque de Tournay, donne l'autel ou si l'on veut la dime de Roubaix aux doyen et chapitre de Tournay, pour la réparation de la cathédrale.

La dime ordinaire était à Roubaix de la 7<sup>me</sup> botte.

Le 8 mai 1821. — Pour assurer le service de trois pompes, le nombre des Sapeurs-Pompiers est porté à soixante et un, savoir : un capitaine, un lieutenant, un sergent-major, 4 sergents, 8 caporaux, 4 sapeurs, 40 pompiers, un sellier, un tambour.

Ils adoptent pour uniforme, habit bleu foncé, collet, parements et revers en velours noir, passe-poil rouge, pantalon et gilet bleu, boutons jaunes, demi guêtres noires, le casque.

10 mai 1806. — Un décret impérial, donné au palais de Saint-Cloud, autorise la commune de Roubaix à échanger la maison d'hospice contre une partie des bâtiments de l'hôpital Sainte-Elisabeth, destinés à établir un Hôtel-de-Ville.

Le 11 mai 1843. — Visite pastorale de Mgr. l'archevêque de Cambrai; les maisons sur son passage sont décorées de tapis, de branches d'arbres, de fleurs, d'inscriptions. Le prélat est reçu par le clergé et toutes les autorités de la ville, sous un élégant pavillon élevé à l'entrée de la route de Tourcoing, et se rend processionnellement à l'église, précédé de la musique de la garde nationale et escorté par le corps des Sapeurs-Pompiers et par un détachement de douaniers.

Sa Grandeur passe vingt-quatre heures dans nos murs et laisse parmi nous le souvenir d'une bienveillante popularité.

Le 13 mai 1709. — Un parti ennemi, composé de dragons et de cavaliers de la garnison d'Audenarde, bat l'estrade depuis le pavé de Menin jusqu'à Lannoy, par Tourcoing et Roubaix; ils pillent en passant la maison de Pierre Desquiers, celles de la veuve Segard, de Jean Delattre, d'Onesphore Desquiers, de la veuve Gille Meurisse, de Jacques Meurisse, de Jacques-Michel Salembier. La veuve Bon-Parent est blessée.

16 mai 1593. — Mort de haute et puissante et illustre dame Yolente de Werchin, princesse d'Epinoxy, héritière Sénéchal de Hainaut, comtesse de Néchin, dame des baronies de Cysoing, de Roubaix, de Herselles, de Walcourt, du Biez, de Wieres, de Thyle, du Cateau, etc., femme et épouse de haut et puissant seigneur Hugues de Melun, prince d'Epinoxy.

La noble dame fut enterrée dans la chapelle de l'hôpital Sainte-Elisabeth.

18 mai 1734. — Accord passé entre M. Hulen, doyen de chrétienté, pasteur de Roubaix, et un architecte de Lille, pour la construction d'une nouvelle sacristie sur l'emplacement de l'ancienne.

22 mai 1834. — Ouverture du temple protestant, à Roubaix.

24 mai 1846. — Le corps des Sapeurs-Pompiers de la ville de Roubaix est mis en possession de son hôtel. A cette occasion, une fête militaire avait été offerte aux compagnies des Sapeurs-Pompiers des villes voisines. Onze

d'entre elles avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite et le 24 mai à 3 heures elles passaient la revue des autorités, puis elles défilaient, au son des musiques, vers le lieu où était disposée une cible pour le tir au fusil.

Pendant le tir, les musiques exécutent des morceaux d'harmonie militaire sur l'estrade disposée sur la Grand-Place. Le soir, une brillante illumination décore la façade de l'hôtel et éclaire la grande salle où un bal était offert aux compagnies étrangères.

Le lendemain 25, le tir se continue toute la matinée, et à 3 heures a lieu sur l'estrade pavoisée, la distribution des prix aux vainqueurs. Après cette distribution et l'exécution de plusieurs morceaux de musique, les corps des Sapeurs-Pompiers étrangers quittent la ville avec ordre.

Le 25 mai 1809. — Par acte passé devant M. Piat, notaire, en vertu du décret impérial, daté du camp de Madrid, le 21 décembre 1808, la commune fait acquisition de l'hospice, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 370 francs 40 cent., d'un terrain de la contenance de 2 hectares 37 ares, le long du chemin du Fresnoy, à l'extrémité de la rue Nain, et y établit le cimetière de la ville.

25 mai 1502. — Mort d'Isabeau de Roubaix, fondatrice de l'hôpital Sainte-Elisabeth.

26 mai 1799 (7 prairial an VII). — La commune, mise en demeure de faire disparaître tout signe religieux du temple décadaire, est forcé de faire enlever les boiseries de l'église.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Du 7 au 14 mai.

La semaine dernière avait débuté sous les meilleurs auspices. La liquidation, un peu laborieuse, avait, par cela même, mis un terme à des positions difficiles qui étaient pour la place un embarras sérieux, et qui arrêtaient son élan. La rente était tombée à un prix qui invitait tous les capitalistes à y entrer, sans qu'il eût aucun danger pour eux à le faire. La perspective prochaine du coupon à détacher est, à elle seule, un motif assez puissant pour attirer des acheteurs.

On ne saurait dire que ce mouvement soit avorté complètement, mais il est certain qu'il a été prématurément arrêté, détourné de son cours, retardé par la nouvelle imprévue du refus de la Banque d'Angleterre de continuer ses prêts sur fonds publics. Coïncidant avec une liquidation assez embarrassée, cette nouvelle a fait baisser les consolidés, et la confiance encore bien timide, de nos acheteurs, a été aussitôt ébranlée.

Jusqu'à dimanche, d'ailleurs, l'opinion a été tenue en suspens par les bruits aux quels servaient de thème inépuisable les projets d'augmentation du capital de la Banque et d'impôt sur les valeurs mobilières. Sur l'un de ces points les incertitudes ont cessé aujourd'hui, par suite de la publication du projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque, et concernant l'augmentation de son capital. La disponibilité d'un capital de cent millions qui ne serait immobilisé qu'en 1859, donne à la Banque la facilité de venir en aide au marché par des avances et des reports.

Cette considération a ranimé la confiance et ramené des acheteurs sur la rente, qui s'est beaucoup raffermie au-dessus de 69 50.

Les chemins de fer ont suivi, depuis huit jours, les vicissitudes et la fortune de la rente. Après une assez vive reprise, qui les a élevés

caractère et d'innocence juvénile, que les soupçons du jeune courrier s'évanouirent sur-le-champ et qu'il posa affectueusement la main sur l'épaule de son compagnon.

« Bien, mon ami ! s'écria-t-il ; il eût été impossible de répondre plus éloquemment à mon insinuation. »

Worowitsch se replongea dans ses réflexions, et l'entretien eût probablement fini là, si, quelques instants après, il ne se fût tourné brusquement vers son interlocuteur, en lui disant :

« Il me vient une idée. Etes-vous Russe ? »

— Non. Pourquoi cette question ? »

La poitrine de Worowitsch se souleva, comme soulagée d'un grand poids.

« Vous n'êtes ni fonctionnaire, ni officier russe ? Que ne me l'avez-vous dit plus tôt, monsieur ! Mais de quel pays êtes-vous donc ? »

— Je suis Suédois. »

Le visage de Worowitsch s'anima de plus en plus.

« Suédois ! répéta-t-il, en fixant sur son compagnon un regard plus attentif encore. Dieu soit loué ! poursuivit-il, comme se parlant à lui-même. J'ai toujours oui dire beaucoup de bien des Suédois. Votre nom est Doring, Maurice Doring, n'est-ce pas ? »

— Précisément ; mais je ne conçois pas pourquoi vous vous réjouissez de me savoir Suédois, ou plutôt pourquoi vous paraissez craindre les Russes. N'en êtes-vous pas un vous-même ? Et, si vous êtes un honnête jeune homme, pourquoi vous défer de vos compatriotes ? »

— Pourquoi ? pourquoi ? Dieu éternel ! je n'espère point pouvoir vous donner sur ma personne des éclaircissements complets ; mais je me félicite de vous avoir demandé quel est

vos yeux sous un faux jour. Voyez, monsieur ; j'ai d'ailleurs un passe-port qui n'est pas faux, mais que je n'oserais montrer à un Russe. »

Et il découvrit sa poitrine.

« Le voici... une balle et une baionnette me l'ont délévré ! »

Doring vit en effet, sur la poitrine du jeune homme, les cicatrices de deux larges blessures.

« Vous êtes soldat !... vous avez combattu en brave !... Votre main, monsieur ; mais que vois-je ? »

En découvrant sa poitrine, Worowitsch s'était efforcé de cacher un objet suspendu à son cou ; mais Doring en aperçut une partie, et crut reconnaître les brillants insignes d'un ordre militaire. A l'exclamation qu'il poussa, Worowitsch referma tranquillement son habit pour prévenir toute nouvelle question.

« Vous vous entourez d'un mystère impénétrable. Comme il vous plaira, monsieur... mais pourquoi n'oserez-vous montrer à vos concitoyens les traces honorables de ces deux blessures que vous avez dû recevoir en combattant pour la patrie ? Ce sont des titres au respect de tous, et, bien que je ne sois pas Russe, je dois à la justice ce témoignage que la bravoure est une qualité aussi honorée, aussi estimée en Russie que dans aucun autre pays. »

Pour toute réponse, Worowitsch regarda fixement Doring.

« Je trouve votre observation juste, répliqua-t-il enfin ; mais je vous ai dit que je suis forcé de rester une énigme, etc... »

« Quand je vous ai rencontré à Riga sans passeport, sans appui, sans espoir, me suis-je défié de vous ? »

Ces mots furent prononcés sans aucune vivacité, mais avec une expression qui fit comprendre à Worowitsch l'intention de Doring.

« Et pourtant je me méfie de vous ; voulez-vous dire ; bien loin de là ! je n'ai jamais douté un seul instant de votre cœur ni de votre loyauté. Tant que je vous ai pris pour un Russe c'est par respect pour votre patriotisme que je n'ai su quelle conduite tenir avec vous, et maintenant que me voilà détrompé, j'ai cherché à vous convaincre, par le seul moyen en mon pouvoir, que je ne suis pas indigne de votre amitié. Je n'ai pas le droit de vous en dire davantage ; mon secret ne m'appartient point. Si je n'avais eu confiance en vous, je ne vous aurais pas même révélé le peu que je vous ai dit. La seule chose que je vous demande, c'est de croire fermement à mon honneur. Vous m'avez traité comme un homme honorable, et il me serait pénible de me voir méconnu de vous. »

Impossible à Doring de conserver des soupçons. Il commençait à croire que son jeune compagnon de voyage était un de ces infortunés proscrits politiques qui, à cette époque, inondaient toute l'Europe. Mais il garda pour lui ses suppositions.

« Voici ma main, dit-il ; plus un mot sur ce sujet. Je respecte le malheur, et si jamais je puis vous rendre service, adressez-vous à moi en toute confiance. »

Pendant cet entretien, on avait parcouru quelques verstes et l'on approchait de Péterhof.

Tout à coup le bruit du canon se fit entendre.

« Ecoutez ! »

« Certain d'avoir traité cet inconnu avec une générosité chevaleresque, Doring ne put réprimer un mouvement d'humeur en le voyant persister dans une circonspection par trop inopportune, lui semblait-il. »